

Compte rendu de la commission Eau Assainissement et Projets structurants

Lundi 14 septembre 2026 à 18 h

Membres présents à l'ouverture : Dominique DROUIN, David ROYNETTE, Aurore HOUZET, Sébastien VOITON et Amar ALTAMMAR.

Membre excusée : Catherine Novello.

Membre absente : Estelle Dalvai.

Monsieur le Maire, Kevin Gengoux, Madame Laurence Dromzee et Madame Corinne Champenois ont rejoint la réunion à 18 h 10. Madame Dromzee et Madame Champenois ont quitté la réunion vers 18 h 30, après l'examen du dossier du lavoir. Manuel Colomina Rubio a rejoint la commission à 19 h.

1 Aménagement derrière la halle Bayard

La commission a examiné l'aménagement de l'espace situé derrière la halle Bayard, qui permettra de créer environ quinze places de stationnement. Pour désigner cet espace, « Place de la Halle » a recueilli la préférence des participants, plutôt que « Parking de la Halle ».

Plusieurs idées ont été proposées pour la partie haute de la place : installer des panneaux retraçant la construction de la halle ou réaliser des fresques consacrées à la légende des Quatre Fils Aymon. Une fresque pourrait également être réalisée sur les murs banchés.

Madame Houzet a soulevé la question des rambardes. La commission a retenu le principe d'une rambarde d'aspect fer forgé, en harmonie avec la halle.

2 Ancien lavoir de la Vinaigrerie

Monsieur Sébastien Voiton a demandé à acquérir l'ancien lavoir de la Vinaigrerie. Il en assure actuellement l'entretien avec son voisin, Monsieur Godard. Il entretient également l'accès au bâtiment, dont la porte fait régulièrement l'objet de dégradations.

Après les explications de Monsieur le Maire et de Monsieur Voiton, la commission propose à la municipalité de vendre ce bâtiment, sur lequel les services techniques n'interviennent pas. Les services devront se renseigner auprès du service des Domaines afin d'obtenir une estimation du bien avant que la municipalité se prononce sur les conditions de la vente.

La commission propose également que le produit de la vente soit affecté à la restauration des autres lavoirs de la commune.

3 Terrain rue Jean Brasseur

La commission s'est rendue rue Jean Brasseur pour visiter le terrain que Monsieur Jérémy Rampon souhaite acquérir. Elle a constaté que le terrain est difficilement accessible, malgré l'existence d'une servitude.

L'estimation des Domaines a été jugée élevée au regard des caractéristiques du terrain. Une proposition de prix inférieur sera soumise à la municipalité.

4 Terrains rue de l'Hermitage

La commission s'est également rendue rue de l'Hermitage pour visiter les deux terrains faisant l'objet d'une demande de Monsieur Capellari.

La première parcelle, d'environ 400 m², est en friche et n'est pas entretenue par les services techniques. Le second terrain, situé plus haut en zone UB, pourrait présenter une valeur plus importante. Ses limites devront être établies par bornage et sa largeur constructible vérifiée avant de procéder à une estimation complémentaire.

5 Collecte des déchets autour de la halle Bayard

La commission a évoqué la collecte des ordures ménagères autour de la halle Bayard et dans le secteur des rues Léon-Bosquet, de la Demi-Lune et des Juifs. Monsieur David Roynette et Monsieur Amar Aitammar ont proposé la mise en place de bacs pour faciliter la collecte.

Dans le cadre des travaux du parking Bayard, un premier aménagement est envisagé à l'emplacement de la benne à verre. Il permettrait d'installer un bac de grande dimension pour les ordures ménagères et un autre pour le tri. L'entreprise chargée des travaux présentera une proposition d'aménagement. Une réunion sera programmée avec Monsieur Courty, de la CCVPA, afin d'examiner les emplacements des points de collecte et la mise en place de la collecte des biodéchets.

6 Projet d'aménagement des petites rues

Une réunion s'est tenue avec le Parc naturel régional (PNR), à laquelle ont participé Dominique Drouin et Aurore Houzet. Les échanges ont permis de définir plusieurs pistes pour le projet.

Une représentante du PNR a notamment proposé la réalisation de fresques par les écoles. Elle doit préciser le dispositif auquel cette action pourrait être éligible. Ce projet transversal sera présenté à la municipalité ; il a déjà reçu un avis favorable de la commission travaux.

Le bureau d'études est chargé d'étudier l'aménagement des petites rues. Sur cette base, le PNR pourra se prononcer sur les subventions mobilisables pour l'ensemble du projet.

7 Révision du PLU

Les contraintes liées à l'objectif de zéro artificialisation nette, au SCoT et au SRADDET ont été évoquées. Plusieurs questions restent à examiner. Une première réunion de présentation du PLU est prévue le 18 septembre 2026 ; les membres de la commission y sont invités.

Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) définit les grandes orientations de la commune dans le cadre du PLU. Monsieur le Maire demande à la commission travaux de piloter le travail sur le PADD et d'être la commission référente pour les autres commissions municipales, qui contribueront également à sa définition.

8 Éclairage public

Plusieurs idées concernant l'éclairage public, formulées notamment par Manuel Colomina Rubio et David Roynette, ont été évoquées. Des devis ont déjà été transmis. Une suite reste à leur donner.

9 Démontage du bâtiment Tisserand, quartier de Braux

Je suis intervenu à plusieurs reprises par courriel auprès d'Habitat 08, de son bureau d'études et de l'entreprise chargée des travaux pour demander l'enlèvement des fondations. Les profils fournis ne correspondaient pas aux attentes de la collectivité.

Manuel Colomina Rubio et notre DGS, Madame Delphine Dehoux, ont participé à une réunion pour préciser le résultat attendu : une plateforme propre et facilement aménageable.

Au vu des retours d'Habitat 08 et des entreprises, le résultat devrait répondre à cette attente, sans dépense supplémentaire pour la collectivité.

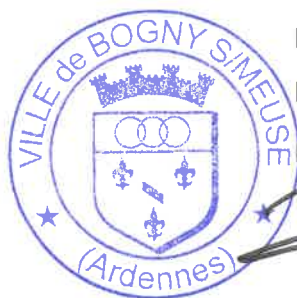
10 Équipements de rafraîchissement et lieux de repli en cas de canicule

Un dossier de demande de subventions sera déposé pour permettre l'acquisition de ventilateurs mobiles et de climatiseurs mobiles destinés aux écoles.

Une réflexion est également en cours sur la climatisation de trois salles à Bogny-sur-Meuse : la salle Danton, la salle des fêtes de Levrézy et la salle Bayard. Elles pourraient servir de lieux de repli et d'espaces rafraîchis pour la population en cas de nouvelle canicule.

Une fois la partie technique validée, des financements seront recherchés pour ce projet.

La séance s'est terminée vers 20 h.



Pour Extrait Conforme,

Le Maire,

Kevin GENGOUX

Commission du 14 septembre 2026

Annexe photographique des visites de terrain



Photographie 1 — 20260904_090331.jpg



Photographie 2 — 20260904_090335.jpg



Photographie 3 — 20260904_090350.jpg



Photographie 4 — 20260904_090356.jpg



Photographie 5 — 20260914_181906.jpg



Photographie 6 — 20260914_181911.jpg



Photographie 7 — 20260914_182732.jpg



Photographie 8 — Terrain rue Jean-Brasseur



Photographie 9 — Terrain rue Jean-Brasseur



Photographie 10 — Plateforme du site Tisserand, 18 septembre 2026

